

Sur base de la délibération du Conseil communal du 13 septembre 2021

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE AUX CLUBS SPORTIFS DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Données d'identification du demandeur

Nom du club :
Numéro d'entreprise ou de TVA :
N° de téléphone :
Adresse électronique :
Activités sportives :
Lieu où les activités sont organisées :
Données bancaires pour le versement de la prime
Nom du titulaire du compte bancaire :
Numéro IBAM :
Code BIC :
En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de cette demande et son suivi.
Annexes à joindre obligatoirement :
Une preuve que le club dispose d'un numéro de matricule.
Une preuve que le club existe à la date du 12 mars 2020, et est toujours en exercice au moment de l'introduction de sa demande.
Une preuve de l'affiliation du club à une fédération sportive.

Le présent formulaire doit être adressé pour le **31 octobre 2021** au plus tard à Valérie Frebutte par courrier postal à l'adresse « Administration communale de Pont-à-Celles - place communale 22, 6230 Pont-à-Celles » ou par courrier électronique à l'adresse valerie.frebutte@pontacelles.be.